



DESTINATAIRES
MEMBRES DES CONSEILS D'ADMINISTRATION
PRESIDENTS D'UNIONS REGIONALES ET DEPARTEMENTALES
DDSI
MEDECINS-CHEFS
GRANDS ELECTEURS
MEMBRES DES COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

FLASH INFO N°10 - 26 OCTOBRE 2020.
RECEPTION DE LA FNSPF PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE :
UNE VERITABLE AMBITION DE MODERNISATION DE LA SECURITE CIVILE ET DE
RENFORCEMENT DE L'ENGAGEMENT CITOYEN.

Grégory ALLIONE, Céline GUILBERT et Max ROUX ont été reçus ce jour pendant une heure trente par le Président de la République. Cette audience prévue pour une heure a donné lieu à des échanges très constructifs sur les différentes attentes des sapeurs-pompiers de France, ponctués de nombreux points d'accord sur la plupart des dossiers. Tout cela permet d'envisager des avancées concrètes avant la fin du quinquennat.

En premier lieu, le chef de l'Etat a exprimé la volonté d'une action résolue de modernisation de la sécurité civile.

A la lumière des enseignements de la gestion de la première phase de la crise de la Covid-19, une unicité de direction et de déclinaison des décisions est nécessaire dans le pilotage opérationnel des crises sur le territoire national autour du ministère de l'intérieur et préfets de département.

Une doctrine commune doit être définie entre les services publics chargés des urgences préhospitalières avec comme pilier la création du 112 comme numéro unique d'appel d'urgence, lequel doit trouver une articulation cohérente avec le service d'accès aux soins pour séparer l'urgent du non-urgent : dans cette perspective, une expérimentation sera conduite dans une région choisie de concert. Simultanément, un groupe de travail sera créé permettant d'aller vers des sapeurs-pompiers, véritables techniciens de secours d'urgence.

De même, la multiplication des crises de toutes natures requiert le déploiement d'une nouvelle ambition politique de sécurité civile :

- Renforcement de la DGSCGC pour lui permettre d'assurer un continuum de protection civile dans l'anticipation, la préparation et la conduite opérationnelle des crises et en faire une direction générale pleinement opérationnelle ;
- Renforcement capacitaire des moyens nationaux de la Sécurité civile : hélicoptères, avions bombardiers d'eau ;
- Consolidation de l'Europe de la protection civile, dans laquelle la base de la Sécurité civile de Nîmes-Garons a vocation à être un pôle européen d'excellence.
- Fléchage des crédits du plan de relance, de la dotation de soutien à l'investissement local et de la dotation d'équipement des territoires ruraux vers le soutien à l'investissement des SDIS.

Emmanuel Macron a rappelé la reconnaissance accordée aux sapeurs-pompiers professionnels par la revalorisation cet été de l'indemnité de feu et la compensation financière de cette mesure apportée par l'Etat aux collectivités territoriales chargée du financement des SDIS via la suppression de la part patronale de la sur-cotisation « prime de feu » à la CNRACL adoptée la semaine dernière par l'Assemblée nationale dans le cadre du projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour 2021. Il a souligné la difficulté d'une suppression de la part salariale pour des raisons d'équité avec les autres professions dans une même situation. Puis il a estimé que la réforme des retraites devait permettre le maintien du métier de sapeur-pompier en catégorie active et de remédier à l'actuelle perte de portabilité des droits en cas de mobilité professionnelle.

En second lieu, le Président de la République a marqué sa détermination à défendre et à favoriser l'engagement citoyen, socle du modèle français de secours, à travers plusieurs mesures concrètes :

- Le soutien à une initiative européenne protectrice de l'engagement citoyen sous toutes ses formes, destinée à compléter la lettre de confort adressée récemment par la Commission européenne à la France sur la compatibilité de son modèle avec la directive européenne de 2003 sur le temps de travail.
- Une campagne gouvernementale de communication pour ouvrir et diversifier le recrutement de sapeur-pompiers volontaires ;
- Un appui au développement des sections de JSP : participation au défilé du 14-Juillet sur les Champs-Élysées ; création d'une équivalence entre le brevet national de JSP et la deuxième phase¹ du service national universel (SNU).
- Dans le cadre du déploiement du SNU, la volonté de faire de la sécurité civile une passerelle de l'engagement.
- Développement de l'aide aux entreprises pour favoriser la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires pendant leur temps de travail et reconnaissance des formations de ces derniers au titre de la formation professionnelle continue.
- En termes de reconnaissance, la création d'un contingent spécifique pour les sapeurs-pompiers dans les ordres nationaux² et ministériel, et l'instauration d'une bonification de retraite des sapeurs-pompiers volontaires avec la volonté d'améliorer la reconnaissance apportée par la NPF³.
- Reconnaissance de la Covid-19 comme maladie professionnelle pour les sapeurs-pompiers contaminés en service.
- Renforcement de la protection des sapeurs-pompiers contre les agressions en intervention.

Afin d'assurer le suivi de la déclinaison de ces mesures, le chef de l'Etat a souhaité la programmation d'une réunion d'échange d'ici la fin de l'année avec le comité exécutif de la FNSPF et d'une rencontre avec les sapeur-pompiers de France hors situation de crise au printemps, avant d'annoncer sa participation, sous les réserves d'usage, au prochain congrès national des sapeurs-pompiers de France en 2021 à Marseille.

¹Mission d'intérêt général

² ONM, OLH.

³ Nouvelle prestation de fidélisation et de reconnaissance des sapeurs-pompiers volontaires.

Cet entretien dénote une vraie capacité pour le réseau fédéral à porter la voix des sapeurs-pompiers de France au plus haut niveau de l'Etat et ce, grâce à l'action au quotidien de nos unions départementales et régionales dans les territoires.

Tout le travail réalisé depuis plus de deux ans porte ses fruits. Le Président de la République a été sensible à la force du réseau fédéral.